

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (SUISSE)

Succursale de Monaco
 au capital de 12.500.000 euros
 Siège social : 3, rue Princesse Florestine - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 (en euros)

	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	183 482 272,48	150 332 274,62
Caisse,banques centrales, C.C.P.	2 684 762,58	2 507 641,57
Créances sur les établissements de crédit :	180 797 509,90	147 824 633,05
A vue	50 677 959,86	23 637 171,77
A terme.....	129 388 237,18	123 581 470,39
Créances rattachées.....	731 312,86	605 990,89
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	88 858 989,64	69 885 019,88
Créances commerciales		
Crédits de trésorerie.....	17 193 168,00	511 336,00
Crédits à l'habitat	28 715 031,85	30 797 971,58
Autres concours à la clientèle.....		
Comptes ordinaires débiteurs	37 677 087,26	33 865 701,28
Créances douteuses.....	5 203 097,58	4 609 393,85
Créances rattachées.....	70 604,95	100 617,17
ACTIFS IMMOBILISES	199 515,66	103 799,12
Immobilisations incorporelles	109 938,14	1 950,72
Immobilisations corporelles	89 577,52	101 848,40
COMPTES STOCKS & EMPLOIS DIVERS	2 603 290,00	0,00
Autres emplois divers	2 603 290,00	0,00
AUTRES ACTIFS	180 616,83	92 130,87
COMPTES DE REGULARISATION	24 104 383,80	12 320 213,80
TOTAL ACTIF	299 429 068,41	232 733 438,29
PASSIF		
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	37 706 318,03	19 745 341,59
Banques centrales, C.C.P.....	0,00	0,00
Dettes envers les établissements de crédit :.....	37 706 318,03	19 745 341,59

A vue	30 706 318,03	5 704 785,90
A terme.....	7 000 000,00	13 000 374,71
Dettes rattachées	0,00	1 040 180,98
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	221 706 761,13	188 078 446,87
Comptes créditeurs de la clientèle.....	221 706 761,13	188 078 446,87
Comptes d'épargne à régime spécial :.....	0,00	0,00
A vue	0,00	0,00
Autres dettes :.....	221 698 471,13	188 070 198,37
A vue	105 426 158,39	73 763 228,87
A terme.....	116 102 609,18	113 981 470,39
Dettes rattachées	169 703,56	325 499,11
Autres sommes dues	8 290,00	8 248,50
AUTRES PASSIFS.....	402 493,67	336 961,23
COMPTES DE REGULARISATION.....	27 061 456,23	13 267 033,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 000,00	65 000,00
DETTES SUBORDONNEES	0,00	0,00
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	12 527 039,35	11 240 655,18
Capital souscrit	12 500 000,00	12 500 000,00
Primes liées au capital et réserves.....		
Dettes rattachées		
Réserves :.....		
Réserve légale.....		
Réserves indisponibles		
Réserves facultatives		
Report à nouveau.....	-1 259 344,82	-2 873 106,33
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	1 286 384,17	1 613 761,51
TOTAL PASSIF	299 429 068,41	232 733 438,29

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

(en euros)

	31.12.2014	31.12.2013
ENGAGEMENTS DONNES.....	52 133 531,24	46 492 082,95
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	19 817 019,94	24 030 138,98
en faveur d'établissements de crédit.....		
en faveur de la clientèle.....	19 817 019,94	24 030 138,98
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	32 316 511,30	22 461 943,97
d'ordre d'établissements de crédit.....	8 195 000,00	13 434 782,67
d'ordre de la clientèle	24 121 511,30	9 027 161,30
ENGAGEMENTS RECUS	46 603 776,92	54 135 776,92
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	46 603 776,92	54 135 776,92
reçus d'établissements de crédit	46 603 776,92	54 135 776,92
OPERATIONS DE CHANGE AU COMPTANT.....		
EUROS ACHETES NON ENCORE RECUS.....		
DEVICES ACHETÉES NON ENCORE RECUES		
EUROS VENDUS NON ENCORE LIVRES		
DEVICES VENDUES NON ENCORE LIVREES.....		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

(en euros)

	31.12.2014	31.12.2013
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 185 425,67	4 174 388,39
+ Sur opérations avec les établissements de crédit	2 446 724,82	2 255 009,05
+ Sur opérations avec la clientèle	1 465 973,55	1 585 453,89
+ Sur opérations de change et d'arbitrage	186 371,95	90 430,63
+ Sur opérations de hors-bilan	86 355,35	243 494,82
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 223 181,36	2 073 033,95
- Sur opérations avec les établissements de crédit	246 513,48	350 195,87
- Sur opérations avec la clientèle	1 976 667,88	1 722 838,08
- Sur opérations de change et d'arbitrage		
- Sur opérations de hors-bilan		
MARGE D'INTERETS	1 962 244,31	2 101 354,44
+ COMMISSIONS (Produits).....	3 113 171,79	2 705 007,67
- COMMISSIONS (Charges).....	143 621,48	99 170,09
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	243 373,95	106 560,63
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	243 373,95	106 560,63
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PRODUIT NET BANCAIRE	5 175 168,57	4 813 752,65
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION		
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 508 530,47	3 014 790,13
- Frais de personnel	1 218 911,92	1 091 496,50
- Frais de siège	872 764,20	644 665,00
- Autres frais administratifs.....	1 416 854,35	1 278 628,63
- Charges diverses d'exploitation		
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	60 967,73	68 270,69
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 605 670,37	1 730 691,83
- COÛT DU RISQUE.....	-135 599,11	-104 179,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 470 071,26	1 626 512,76
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 470 071,26	1 626 512,76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-104 639,09	-12 751,25
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	841,91	490,35
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 481,00	13 241,60
- IMPÔTS SUR LES BENEFICES.....	79 048,00	
- DOTATIONS ET REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES		
RESULTAT NET	1 286 384,17	1 613 761,51

NOTES ANNEXES**Note liminaire**

BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) – Succursale de Monaco rattachée au siège Suisse de BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse) SA a obtenu l'autorisation du Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco le 2 janvier 2003 pour un durée de deux années et l'agrément des autorités de tutelle le 14 janvier 2003 pour l'activité exercée dans le cadre de la loi n° 1.194 du 9 juillet 1997 relative à la gestion de portefeuilles et aux activités assimilées. Dans ce contexte, la succursale a repris les activités précédemment exercées par le bureau de représentation qui a été fermé.

La succursale a été constituée le 23 janvier 2003, date de l'enregistrement au registre du commerce et de l'industrie.

L'autorisation du Ministre d'état a été renouvelée le 31 décembre 2011 pour une durée indéterminée.

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation**1.1 Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels (bilan, hors-bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000.03 du 4 juillet 2000 et n° 2002.03 du 12 décembre 2002.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultats prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors-bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement utilisés sont :

- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 2 ans
- Programmes et logiciel 2 ans
- Agencements 5 ans
- Travaux d'aménagement 5 ans

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement ; il n'est donc pas constitué de provision au titre des droits par le personnel en activité.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco.

En outre, elle a opté pour la TVA.

Le montant des déficits fiscalement reportables s'élève à 288'720 €uros au 31/12/14.

Note 2 - Informations sur le bilan**2.1 COMPOSITION DU CAPITAL**

Au 31 décembre 2014, BANCA POPOLARE DI SONDRIO (Suisse), Succursale de Monaco disposait d'une dotation en fonds propres de 12.5 millions d'euros de la part de son siège social Suisse.

2.2 CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

Ventilations	01/01/14	Mouvements de l'exercice	31/12/14
Dotation au Capital	12 500		12 500
Primes liées au Capital et Réserves			
Dettes rattachées			
Autres réserves			
Réserves indisponibles			
Report à nouveau	-2 874	1 614	-1 260
Résultat	1 614	-327	1 287
TOTAL	11 240	1 287	12 527

2.5 CREANCES ET DETTES RATTACHEES (en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	Au 31.12.2014	INTERETS A PAYER	Au 31.12.2014
Sur les créances sur les établissements de crédit	731	Sur les dettes envers les établissements de crédit	
Sur les autres concours à la clientèle	71	Sur les comptes de la clientèle	170

2.6 REPARTITION ENTRE DEVISES « IN » et « OUT » DES EMPLOIS ET RESSOURCES (en milliers d' euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2014
			Dont Entreprises liées		
Euros	69 878	137 283	134 792	4 713	211 874
Devises	18 981	46 199	46 177	22 375	87 555
TOTAL	88 859	183 482	180 969	27 088	299 429

PASSIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2014
			Dont Entreprises liées		
Euros	165 801	7 000	7 000	38 519	211 320
Devises	55 906	30 706	30 706	1 497	88 109
TOTAL	221 707	37 706	37 706	40 016	299 429

2.7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION (en milliers d'euros) au 31/12/2014

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	
- Charges constatées d'avance	14
- Produits à recevoir	326
- Ajustement devises	23 489
- Valeurs reçues à l'encaissement	276
TOTAL	24 104
COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	
- Charges à payer	3 804
- Ajustement devises	23 240
- Comptes sur opérations de recouvrement	17
TOTAL	27 061

Note 3 - Informations sur le compte de résultat**3.1 VENTILATION DES COMMISSIONS (en milliers d'euros) au 31.12.2014**

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		15	15
Commissions relatives aux opérations s/titres		129	129
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers			
TOTAL		144	144
PRODUITS			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires			
Commissions s/fonctionnement des comptes	584		584
Commissions s/opérations de titres pour compte de tiers	2 474		2 474
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	55		55
Commissions s/opérations de change			
Commissions s/opérations de hors-bilan			
TOTAL	3 113		3 113

3.2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.2014

Hors classification	1
Cadres	4
Gradés	2
Employés	6
TOTAL	13

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel	909
Charges de retraite	139
Autres charges sociales	171
Autres charges	-
TOTAL	1 219

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs,

Je vous rends compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission permanente qui m'a été confiée par votre Direction Générale pour l'exercice 2014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 et documents annexes de la succursale en Principauté de Monaco de « Banca Popolare di Sondrio (Suisse) » ont été arrêtés sous la responsabilité de votre Direction Générale.

- Le total du bilan s'élève à 299.429.068,41 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 1.286.384,17 €

Ma mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle m'a conduit à examiner les opérations réalisées par votre succursale pendant l'exercice 2014, le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis selon les formes et au moyen des méthodes d'évaluation décrites dans l'annexe au bilan.

J'ai vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Mon examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que les travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A mon avis, les états financiers au 31 décembre 2014 tels qu'ils sont annexés au présent rapport en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre succursale au 31 décembre 2014 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 29 mai 2015.

Le Commissaire aux Comptes,

Stéphane GARINO.